

29

Note pour Monsieur le Ministre Bonna.

Voici, à toutes fins utiles, un projet de réponse à la Ligue pour l'indépendance de la Suisse.

Si M. le Président acceptait de recevoir MM. Ammann et consorts, vous pourriez lui suggérer une date postérieure à celle à laquelle je compte pouvoir vous remettre la notice que je prépare sur la Société des Nations et le Bureau international du Travail.

En revanche, si M. le Président préférerait répondre par écrit plutôt que de recevoir les délégués de la Ligue, le texte ci-annexé pourrait être traduit en allemand.

29.7.40.

Annexe : un projet.

*Le Président a
répondu vendredi pour la fête
avec le de
pour vendredi ?*

SV

Projet.

Berne, le

A la Ligue pour l'indépendance de la Suisse,
Feerstrasse 14,

A a r a u.

Messieurs,

Nous accusons réception de votre télégramme du 27 de ce mois.

Nous estimons, quant à nous, qu'un débat public sur la question de l'appartenance de la Suisse à la Société des Nations serait inopportun dans les circonstances actuelles, et nous souhaitons que vous le compreniez.

En fait, depuis septembre 1939, si l'on fait abstraction de l'Assemblée qui s'est tenue au mois de décembre et qui a exclu l'Union des républiques soviétiques socialistes, la Société des Nations n'a plus exercé aucune activité politique quelconque. Il en sera de même jusqu'à la fin des hostilités. En effet, nous ne saurions admettre qu'un organisme international, qui bénéficie de l'hospitalité de la Suisse, puisse agir en temps de guerre sur notre sol contrairement aux principes fondamentaux qui régissent notre politique extérieure. Depuis l'automne dernier, les organismes de Genève n'ont d'ailleurs jamais cherché à le faire.

Quant à la question de savoir si la Suisse doit sortir actuellement de la Société des Nations, nous vou-

2.

drions attirer votre attention sur les circonstances suivantes :

Si le Conseil fédéral notifiait aujourd'hui la démission de la Suisse, cette démission deviendrait effective en 1942, c'est-à-dire à un moment où, selon toute vraisemblance, la paix sera rétablie et où nous connaissons le nouveau statut politique de l'Europe et du monde.

C'est de cet ordre européen et universel à la fois que dépend en réalité la Société des Nations, et l'^{arrivément}~~avenir~~ de ce nouveau statut aura de lui-même pour effet de déterminer le sort de l'organisation genevoise.

Les délais qui nous séparent de ces événements doivent être observés par la Suisse avec calme, certains que nous sommes qu'en fait, aucune question politique ne saurait être soulevée à Genève, et que les seuls problèmes d'ordre pratique susceptibles de se ^{oser}~~passer~~ pourront en tout temps être résolus sans grande difficulté.

Il ne s'agit plus en réalité que de la présence sur notre territoire d'un chiffre limité de fonctionnaires étrangers, dont le chef vient de nous notifier son départ et dont les collaborateurs, de moins en moins nombreux chaque mois, observent les principes qui résultent pour eux de leur qualité d'étrangers et pour nous ^{de notre qualité} d'Etat neutre.

En portant ces quelques considération à votre connaissance, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.